L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 7 MARS.

Résumé des Journaux.

Le *Pays-eue* déclare que jamais aux Etats-Unis ni même dans le monde on n'a vu la corruption s'étendre avec autant de rapidité que dans notre pays depuis l'avènement au pouvoir de l'organisation connue sous le nom de radicaux. L'absence d'honnêteté, dit-il, serait moins déplorable si les coquins ne restaient pas impunis. Les derniers jours de la session de l'assemblée nationale ont été consacrés aux affaires de la Louisiane et aux infâmies du crédit mobilier et, cependant, il n'est pas un des membres dont la culpabilité a été clairement établie qui n'ait échappé à l'expulsion.

Mais, ajoute notre confrère, les turpitudes que l'on nie à mise sous les yeux du peuple lui seront peut-être utiles; peut-être serviront-elles à lui ouvrir les yeux et à ramener parmi nous la bonne foi et les sentiments de justice.

Sous le titre de "la situation", le *Times* parle de "l'anarchie organisée" qu'il avait signalée à M. Grant comme devant exister à la Nouvelle-Orléans si l'on n'en venait pas à un compromis sous les auspices des autorités fédérales. Le président, dit le journal de la rue du Camp, ne saurait se bercer d'illusions ni rejeter sur d'autres la responsabilité qui pèse sur lui et devient plus grave à mesure que les heures s'écoulent. Il n'est pas sans avoir découvert que ses baïonnettes ont aidé la fraude, fait sa force et consommé son triomphe. Il a lui-même suggéré l'idée d'un compromis et s'il l'abandonnait, le sang versé retomberait sur lui. Le *Times* veut que les fusionistes de la législature restent fermes et n'acceptent aucune proposition qui servirait les intérêts individuels au préjudice des principes.

—L'ouvrage que M. Hazard vient de publier sur la république de St-Domingue fournit à notre confrère le sujet d'un article sur la terre des proclamations, du pillage et des exécutions militaires.

Les recherches et les observations de l'auteur, ajoute le *Times*, nous portent à établir un parallèle entre ce qui se passe à la Dominica et Haïti depuis trois quarts de siècle et la tendance des choses en Louisiane et dans d'autres parties des Etats-Unis depuis l'éclosion de certaines idées de gouvernement.

Le *Republican* entonne un chant de victoire.

Il nous dit que les fusionistes de la Louisiane ont été remis par le peuple et par le gouvernement, et prétend que les autorités de l'Etat n'ont employé que leurs propres forces pour se défendre.

Le mouvement Parisien.

Paris, 24 janvier.

Se rappelle-t-on ces admirables vers de Musset, où dans une saisissante image, le poète compare la France à Juliette mourante, etrait à ses côtés les ignobles Frétillon, qui cependant attriste et inquiète et sera longtemps, quelle qui conviendra à notre malheureux pays. La France porte, depuis le commencement de ces jours, le deuil de tant d'espérances et d'illusions perdues, que c'est bien vraiment sous les traits de Juliette qu'elle nous apparaît. On n'a entendu parler, cette semaine, que de services funèbres, quelque une célébrés en l'honneur de souverains disparus, d'autres en l'honneur d'hommes tombés pour la patrie. Il n'a savé dire que le deuil de ces derniers était plus *mal porté* que plus *fardé*. Le *bon ton* ne consiste pas en effet à saluer la mémoire des pauvres diables qui ont payé de leur vie les fautes des grands, mais à affliger, par gestes et par attitude, de ces regrets qu'on peut appeler des *regrets distingués*.

Ce vieux mot de la première fois qu'on s'aperçoit qu'il y a des modes jusque dans les deuils. Il est évident qu'un brave homme qui, sans soupier à mal, s'aviserait aujourd'hui de pleurer sur la dépouille d'un tombé à Buzenval, passerait pour un malappris, tandis qu'une femme en renom et en vue, qui gémit sur le trépas de Louis XVI ou qui tient pour Bonaparte, n'en a son chapeau, risque d'être aussitôt classée dans le *Highlife*. La violette ne lui ouvre d'autres qu'à deux lèvres de ce monde choisir une fleur de deuil. Le lustre de la porte s'écartent, il faut absolument qu'elle arbore le lis. Le lis est à cette heure le dernier cri du distinction. Quant aux bonnes gens qui ne s'inquiètent ni de ton ni de tel fleur, ni de tel ou tel parti-pris, ni d'autre chose que de la patrie et qui rêvent de la voir se gouverner et se sauver elle-même sans le secours de personne, ce sont de pauvres hères, des manants, de la quasi valetaille. Cela n'est *pas ni*. On passe et l'on traite parle.

Certes, la mort de Louis XVI a été une des drames sanglants dont la révolution supporte encore le poids; mais que dirairent les redoutables *tricoteuses* de cette époque, ces Français affolés de patriotisme, avec les de colère civique, donnant leur vie pour leur idole, leur mettant le danger du prestige pour sauver, croyaient-ils, la liberté de l'avenir; que dirai-ce si ils savaient ceux qu'ils font affranchis. Les petits-fils de ces *manants* qu'ils ont émancipés, renier l'œuvre politique de leurs aïeux, leur œuvre qui coûta tant de sang, tant d'efforts, tant de lotte, et que les invasions amenées par les deux empires ont pu entamer mais non détruire?

Je suis certain qu'ils me diraient: *Arons nous été dupes!* ces Girondins qui, jeunes, brillants, généreux, avaient tout à espérer de la vie, et en rendirent tout pour la mort. Je suis certain aussi qu'un spectacle des reniements ironiques et de la réaction toute puissante le leur répéterait encore, avec plus d'amertume, le mot de sa dernière heure: *Je suis mort des hommes!*

Que de vieux serviteurs, portant les antiques noms de la noblesse de France s'inquiètent, se gênent, se repoussent dans les cadres qu'ils vénèrent; certes, je les serre, passer leur douleur sans un autre sentiment que celui du respect; mais que nous, descendants d'une bourgeoisie populaire où le nom du *boulevardier* se mêle au titre de *croisé*, ou le faiseur d'opérettes coudoie le fils de chouan, ou le farceur de tabagie associe avec le zouave gentilhomme de Parny, c'est ce qu'il y a de plus inspirant quelque sentiment de pitié à tout homme qui demande au moins à ses adversaires d'être loyaux et convaincus. Après tout, le mêlé, hélas, à ce qui les partie une sorte de bohême spéciale, qui est comme l'écume de la chaudière et qui, en sa qualité d'écume, occupe souvent le dessus de l'eau qui bout. Les partis ont d'ailleurs avec assez de n'avoir que ce bouillonnement les aide à vivre, tandis qu'il les condamne le plus souvent à mourir.

Ces deux et quelques universaires ont été, au surplus, les seuls événements de la semaine, et y comprenant cette représentation de la *Femme de Claude* qui est cette semaine le sujet de toutes les discussions parisiennes.

Alexandre Dumas fils, dans cette comédie, a mis en action ses théories. *Tue-la*, de façon à tourner contre lui toutes les femmes qui assistent à sa pièce. Or, si l'axiome de la justice est: *Cherchez la femme*, l'axiome du théâtre est: *Séduisez la femme*. C'est, en effet, la meilleure partie du public, celle du moins qui fait les succès et décide du gain des batailles dramatiques. Le conjoncture ait de Proyrus, où l'hommage revient mourir en pleurant au logis qu'elle a quitté, n'était pas logique avec le caractère de la belle évaporée, mais il faisait et faisait plaisir aux femmes. Après avoir, à la première représentation, raliété le succès des autres actes, il l'a, au contraire, compromis, parce qu'il le public féminin choir, ce qui est une façon de le jeter au nouvelles.

M. Dumas fils n'a rien sacrifié à la sentimentalité féminine. Il a bel et bien tué Césarine Ripper par la main de Claude. Puis, le meurtre commis, il a fait dire à son héros ce mot qui résume toute une théorie:

— *Et maintenant, vieux travailleur!*

Aussi, comme les spectatrices ont bondi! comme il y a d'ironie sur d'adorables moues dans les loges et les avant-scènes! comme de petites dents éblouissantes mordillent, en le pourpongant, ce nom embrumé de Alexandre *Dumas fils!* comme on grignotant un bonbon fondant! — Mais c'est un monstre! — Mais pour qui n'a pas prendi-li? — Mais il veut donc la fin du monde? Ce sont bien à peu près les les exclamations qu'on peut recueillir, du tant les suite actes de la *Femme de Claude*, par la perte des loges-entre-ballées.

Il faut avouer que les femmes sont d'humeur bizarre. Lorsque Dumas fils idéalisait Marguerite Gautier, les femmes l'adoraient, depuis qu'il leur demande d'être et braves épouses, elles le détestent. Les femmes qu'il leur demande d'être et braves épouses, elles le détestent. Et pourtant, M. Sardou, par exemple, toilettes excentriques, l'air de blamer les temps à dire au sexe fort:

— Regardez la jolie poupée, mes Elleen a cité de la mère mon héroïne dans la pièce! N'est-ce pas délicieuse, un mari; ses gaudriage de velours et sur soie, mais n'est pas bien agréable à contempler et bien alléchant pour une spectatrice?

Cette moralité, d'une facilité exquise, est en effet la seule qui se dégage de la *Famille Benoiton*. M. Sardou est un moraliste qui prend pour collaborateur le tailleur à la mode. Cela est si vrai, que dans cette comédie de *Fédora Sam*, que la censure a partialement et injustement interdite, il n'est pas une actrice qui n'ait déjà *fédoré* son rôle, et cela parce qu'il fallait changer de toilette à tous les actes, et que chaque toilette devait revenir, en moyenne, à trois ou quatre mille francs.

Or, *dans* ce cas-ci, il faut que les spectatrices, au moins, en paraît cas. Le style fait défaut et le drame languit, on ne rattrape par les chefs-d'œuvre de la couturière. Les toilettes sont un peu pour la comédie ce que les décorations sont pour le drame, et les trucs pour la féerie — une façon d'occuper l'œil du public et de le consoler par la prunelle. Or est le temps où Mlle Alice Ozy jouait la plupart de ses rôles avec deux ou trois robes et où une toilette de mousseline suffisait pour charmer tout le monde! Aujourd'hui, une pièce sans fracas et bruissante d'écrific est une pièce sans décors. On n'admet pas que Mlle Desclée ne change qu'une fois de costume durant les trois actes de la *Femme de Claude*. A quoi diable pense donc ce malencontreux auteur qui s'occupe de présenter au public des idées et non des toilettes!

M. Dumas fils n'est pas, d'ailleurs, très affecté du résultat de sa tentative. Je sais qu'il persistera dans ce théâtre moqueur qui sera peut-être le théâtre entier le jour où des discussions semblables seront encadrées dans une action entraînante. Toujours est-il que court-là qui s'étonnent aujourd'hui de le voir engagé dans la série de réflexions qu'il propose maintenant, qu'ils ne le connaissent que superficiellement. Alexandre Dumas fils était déjà, si je puis dire, identique à ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire lui-même, lorsque, las de la vie parisienne et de son fracas, il en sortait brusquement par un miracle de volonté, pour se mettre au travail et se donner à la lutte. Il était lui-même lorsqu'en 1847, il publiait ce volume de vers — sa première œuvre — qu'il appelle les *Péchés de Jeunesse*. Livre à relire aujourd'hui, que ce recueil de vers où le jeune homme avait renfermé "ces heures de tristesse, d'enthousiasme et de recueillement sous l'influence desquelles ses impressions passent de l'esprit sur le papier, du rêve à la forme." Je le feuilletais, justement, au lendemain de la représentation de la *Femme de Claude* et je retrouvais déjà le Dumas de 1873 dans ce Dumas d'il y a vingt-six ans.

Oui, l'auteur de ces derniers écrits, qu'on dirait tracés par un instrument de chirurgie, il est déjà là tout entier, dans ces vers à Marie Duplessis, qui allait devenir la *Dame aux camellias*, dans ces strophes intitulées: l'*Hôtel-Dieu* où le poète parle à "la femme aimée" et un peu jalouse:

Ah! vous me demander, d'un ton plus adoucé,
Ce que j'ai fait hier, ma belle bien-aimée,
Et quelle est l'odeur et fraîche et parfaite
Où je me suis trouvé tout un jour mieux qu'ici!

Et l'auteur des *Péchés de jeunesse* raconte alors ce qu'il a fait la veille. Il a passé sa nuit au bal, il a joué, il a perdu, il est rentré chez lui, comme *Tu rasnca*, le front bas et la tête lourde. Un ami, rencontré, l'a emmené comme au hasard là-bas, près de Notre-Dame, à l'Hôtel-Dieu, et, en sortant du bal, c'est à l'hôpital que le hasard est entré. — c'est sur un cadavre que s'est arrêté son œil, tout à l'heure fixé sur les épaules nues. Cornée, Dumas fils est là déjà tout entier, avec sa lassitude du vain plaisir, sa soif de pitié, son humeur ardente de peintre moraliste:

Trois soupirant étroits, triplet sombre pampère,
Regardaient, et, versant le jour siliprement,
Ce lieu d'ombre et d'ennui dont s'éclairaient
Trois grands plateaux d'étain sur leurs dressoirs de pierre.

Sur l'un de ces plateaux — sur celui du milieu —
Une femme gisait, jeune, amaigrie et nue,
Etalant à mes yeux sa pâleur inconnue,
Sombre comme le jour, pâle comme le lieu!

Alors, à la lueur d'une seule chandelle
Mêlée au jour douteux de lugubre clarté,
Je la voulus d'un trait prendre un plateau jeté,
Je découvrir sa tête et je m'approchai d'elle.

Oh! la mort était bien assise sur son front!
Les yeux étaient éteints, les temples étaient vert;
Elle voyait encore, sur les lèvres ouvertes,
Grimacer la douleur que la mort interrompt!

Et vous avez pu voir de ce pauvre corps blême
Les lignes gracieuses et les lignes parfaites,
Les cheveux secs qu'un homme avait peut-être aimés,
Et ce sein, jadis rond, s'affaissant sur lui-même!

Lorsque tout fut fini, lorsque sur le plateau
On eut remis le drap et lorsque, de la porte,
Jésus vint, roi, roi, vivant, plus pâle encore de morte,
Recouvrir le cadavre et laver le seul eau:

Je rentrai dans la salle acheter cette femme,
Je fis son à son corps d'un linceul blanc et chaud,
Je me lorde de tous et de tout ce qu'il fait
Pour enfermer un corps qui n'enferme plus d'âme.

Voilà ce dont toujours mon cœur se souviendra!
Voilà ce que j'ai fait hier dans la journée.
Et ce qu'il faut, ma belle bien-aimée,
Je ne suis pas vous vous voir à l'espérer!

Il n'est pas besoin, je crois, de beaucoup souligner ces vers pour montrer à quel point ils se rapprochent de la *maître* nouvelle de M. Dumas. Le fils de Mme Aurisy partit justement des sermonets de cour qui lui prennent en voyant pourrir à l'hôpital tant de pauvres filles. Le jeune Aubray ne faisait que traduire les propres sentiments de l'auteur, et j'imagine que Dumas fils l'a revu bien souvent, lui dis qu'il écrivait ses pièces, ce cadavre de femme couché dans une salle de dissection.

Cela prouve au moins que, pour *l'éternel féminin*, l'auteur de la *Femme de Claude* sait avoir aussi la grande pitié, non pas celle qui pardonne les trahisons et les perfidies, mais celle qui excuse et les orages de la passion et les chutes de la misère. Que si les femmes continuaient à tenir un tel langage, il faudrait bien, alors, croire qu'elles se soucient fort peu d'être relevées dans leur chute, pourvu qu'elles soient excusées dans leurs caprices. Il est impossible que cela soit et, à ce propos, ouvre, les femmes et "l'ami des femmes" feront décidément la paix.

Un des curieux incidents de cette série de pièces de Dumas fils, de *Claude*, c'est l'apparition soudaine de ce M. Rippert, qui demande à l'auteur de quel droit il a donné le nom qu'il porte, lui, Rippert, à un héros de comédie? Il ne sait pas que chaque pièce ou chaque roman en vogue n'ait pas donne lieu à une réclamation de ce genre. Lorsque M. Emile Augier écrivit son admirable *Le homme de fer* (vieux conte qui fait hypocrite), il inventa soigneusement un nom qui pût fort bien caractériser son prétendu personnage. Il l'appela *Féline*. Félin, Féline, c'était parfait. Voilà donc la pièce jouée. Tout à-coup, au lendemain de la première représentation, un monsieur surgit brusquement:

—Monsieur, dit-il à M. Augier, vous m'avez gratuitement insulté, publiquement diffamé....

—Moi, monsieur?

—Oui, moi! — Monsieur, je m'appelle *Féline!*

Qui se serait avisé que le nom existait? M. Emile Augier s'empressa de détourner son *Féline* et il trouva un autre nom avec la même rime. Ces aventures ne sont pas rares en littérature. Le malheureux Pontmartin en a subi une un jour, condamné pour avoir affublé un de ses héros — héros fictif — du nom de son propriétaire, et voici M. Paul Féval qui vient de gagner un procès qui intéressait, à propos de son roman *la fille de Jérusalem*, les héritiers de Madame veuve G..., lesquels avaient, disaient-ils, positivement reconnu dans le personnage de la femme de la Forêt, dite *le Gorri*, inventé par Paul Féval.

Il y a, en l'avouera, des héritiers qui poussent la reconnaissance au peu trop loin. Sans doute ils ignorent ce joli mot de Louis XVIII, insulté en pleine rue et appelé justement *gorri* (ou à-peu-près) par un passant, qui n'était évidemment pas bégayé. Aussitôt M. de " se faire mettre la main au collet de l'insulteur.

— Et pourquoi arrêtez vous cet homme? dit le roi.

— Sire, il vous a appelé... *gorri!*

— Etes-vous fou! lit Louis XVIII. Mettez cet homme en liberté. Comment, vous avez pu supposer qu'une aussi grossière injure pût s'adresser au roi!

C'était riposter avec un esprit que n'ont pas eu les héritiers de Mme G..., lesquels ont, il est vrai, perdu leur procès. Mais, pour un peu, si ces réclamations continuaient à propos des noms des héros de romans ou de drames, il faudrait peut-être en revenir au système des auteurs classiques et appeler les personnages nouveaux des vieux noms de *Chitandrée* et *Cycle* ou de *Géronte*.

Paris, cette semaine, ne s'est pas seulement inquiété de Claude Ripper et de son auteur, il a, pour la première fois, je crois, songé à la future exposition de Vienne, et cela à l'occasion d'un exhibition improvisée par le *Cercle de l'union artistique*, autrefois dit *le Cercle des Mirlitons*, place Vendôme. Dans cette petite et coquette salle de spectacle du club où, il y a trois semaines, on donnait, entre minuet, une pavane de fin d'année crayonnée par Villiers et Bertin-Bellecour et gaiement accompagnée d'une musique de Chabrier, dans cette même salle, où durant le siège de Paris, les chefs de bataillon de la garde nationale se réunissaient sous la présidence de Jules Favre ou du général Tamisier, on expose, depuis quelques jours, une certaine quantité de toiles qui constituent l'*envoi des peintres du Cercle à l'exposition de Vienne*. C'est charmant, cette exposition de toiles, et, à vrai dire, elle donne une idée élevée de notre peinture française actuelle.

Ce n'est évidemment pas dans le monde des Cercles que la dernière loi de l'Assemblée nationale causera une certaine émotion. Cette loi sur l'ivresse n'en sera pas moins la bienvenue. Parmi toutes les manifestations de la vie moderne, l'alcoolisme est certainement une des plus terribles. Lorsque tant de pays ont dû faire des lois spéciales contre l'ivresse, pourquoi la France n'en aurait-elle pas? J'avoue que vouloir faire de la lutte contre l'ivresse la liberté de l'ivrogne ne me paraît pas pécuniaire. Il y a un dieu pour les ivrognes, je le sais très-pourquoi il n'y aurait pas aussi une police pour eux.

Il serait, je pense, absolument naïf et superflu de proclamique la tempérance est une vertu. C'est même plus qu'une vertu, je me rappelle quelques mêmes jours qui, durant le siège de Paris, voulurent fonder, en pleine capitale, une société de tempérance mêlée sur les sociétés américaines. C'étaient de véritables Pallas-Athènes, très-graves et très-convaincues, parmi lesquelles se faufilèrent peu à peu les artistes et des gens de lettres. La gaieté étant à cette époque une denrée aussi rare que le blé, on la prenait partout où elle se trouvait, on en ramassait les miettes avec empressement. Mais certes, ce fut, pour quelques-uns, une occasion d'oublier les jugements de la journée et que ces soirées où l'on s'assemblait pour discuter posément la question de l'*extinction de l'ivresse en France et dans les colonies*.

La société de tempérance tenait ses séances rue Caumartin, dans les magasins d'un facteur de pianos et autour d'une chemin de fer, sans doute en vertu d'un article platonique, brûlait avec bruit un feu de la grande natif de la capitale de la légion de tant sur son kepi. Le Bénédictine-Oise, parfaitement. S. O., ce qui fait le de son dépasser le *capitaine Sud-Ouest* était surnominaire, entre deux bouches, soldat d'ordre victoire absolue, ces séances que nos concitoyens et les artistes transformaient d'ordinaire en véritables vaudevilles où les lauréates organisatrices de la Société jouaient des rôles inconscients.

Il s'agissait alors de discuter les articles des statuts de la société nouvelle. Article, un article, on les passait au crible du vote, plus de les votait, mais on n'était point sans peine. Le public exceptionnel de l'assemblée, venu là simplement pour se distraire et point passer une soirée en dehors des préoccupations du siège, jetait à tout propos, dans la discussion, des brandons de discorde et des fusées de gaîté.

— Monsieur le président, disait Pan, je demande la parole.

—Vous avez la parole, répondait le président avec cette gravité dont on ne le vit jamais se départir.

—Monsieur le président, répliquait alors l'interrupteur (sculpteur ou peintre), je voudrais poser à l'assemblée la question que voici, question fort importante, comme vous allez voir: " En cas de bombardement, un des membres de la société de tempérance peut-il, sans violer les règlements, se réfugier dans sa cave?

—Il ne le peut pas! Il ne le peut pas! s'écriaient aussitôt des voix irritées.

—Songez, continuait l'orateur sans broncher, songez que le malheureux he se livrerait à cette prémisicité avec les bouteilles que pour sauver sa vie menacée!

—Peu importe! Mieux vaut mourir que violer les statuts.

—Ah! permettez, interrompait alors ce bon et sympathique président, il s'agit ici d'une question d'humanité, et je crois.....

Pas d'humanité! La tempérance avait tout, répétaient les sceptiques soutenant avec ardeur une proposition faite sans rire.

Que ce pauvre capitaine Sud-Ouest était donc embarrassé. Enfin, on mit la question aux voix et, grâce au discours d'un certain capitaine Goussard, il fut décidé qu'en aucun cas, et malgré les abus, il n'était permis à un membre de la Société de tempérance de se réfugier dans sa cave.

Le président, malgré son vif amour de l'humanité, vota cependant pour cette règle cruelle, et comme on lui faisait observer qu'il votait contre son intérêt, il répondit même en mot digne de Molière:

—Oui, je sais bien, mais je viens d'en changer!

On avait trouvé là, dans un coin de Paris, un motif hebdomadaire de sourire. Tous les mercredis avaient lieu ces séances privées, qui devaient être suivies de séances publiques avec tombolas au bénéfice de la société. La fin du siège ne permit pas de réaliser ces projets qui eussent peut-bien singuliers à deux ou trois mille personnes réunies, comme on le voulait, dans une salle de théâtre. D'ailleurs, *le bureau* de la Société n'avait pas été sans s'apercevoir qu'une partie de l'assemblée ne prenait pas ses séances au sérieux.

Un soir, après ce vote solennel: *Tout membre de la société ne boira, en dehors de ses repas, que de l'eau, pazeuse ou autre*, un des votants, le sculpteur L....., demanda froidement la parole et proposa de faire un punch avant de se séparer. Il faudrait avoir connu le président pour s'imaginer sa stupéfaction et sa colère mal dissimulée. La foudre tombant sur son kepi plaçait à portée de sa main ne l'eût pas surpris davantage. Il demeura un instant silencieux, puis se couvrit avec dignité et leva la séance.

Que tout cela est loin et qu'il fallait peu de chose pour faire passer le temps alors! Ces plaisanteries nous semblaient étourdissantes, par le contraste des événements qui nous accablaient. Ces illuminés de la tempérance, qui se proposaient de régénérer le monde par l'eau et qui inauguraient en pleit. siège, alors que l'ivresse était fréquente, leur système d'hydrotérapie interne, avaient d'ailleurs trouvé le moyen d'imposer leur foi à d'autres croyants. M. Richard Wallace, toujours généreux, avait envoyé une certaine somme au comité et, plus tard, Garibaldi félicita le président de la Société de son initiative.

Hélas, s'il faut tout dire, je crois bien que cette lettre de Garibaldi porta malheur à notre jeune capitaine. Avant de l'avoir reçue, le capitaine était le plus doux et le plus modéré des hommes. Cette lettre l'exalta et je me suis laissé dire-sauf erreur que je serais heureux de constater—que l'infortuné capitaine Sud-Ouest sombra dans la Commune et y resta, comme tant d'autres, sans trop savoir ce qu'il faisait.

La tempérance ne conduit pas toujours là, et en somme, la loi sur l'ivresse est la bienvenue. Elle n'aura été funeste qu'à ce député qui s'est écrié, un peu imprudemment:

— Moi qui vous parle, je représente un département où la moitié *au moins* des habitants sont des ivrognes!

Je n'imagine mal dans l'avenir le retour de ce moraliste devant ses électeurs qualifiés de la sorte. Ceux-ci seront évidemment encore plus sévères pour lui que ne le sont les femmes pour M. Dumas fils. Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.

JULES CLARETIE.

L'ÉMEUTE DE QUÉBEC.

Nous détachons d'une correspondance de Québec les détails suivants sur l'émeute qui a ensanglanté cette ville le lundi 24 courant. Ce jour avait été choisi pour la nomination des candidats de la division Est de Québec à un siège, devenu vacant par la démission de M. Rhéaume, dans l'assemblée de la province de Québec. Les deux concurrents étaient: M. Philéas Hout, notaire et directeur des postes à St-Roch, candidat du parti conservateur, et M. Pelletier, homme de loi et membre de la chambre des communes qui le portait de Kamouraska, candidat du parti national.

Les désordres ont commencé dès 9 heures du matin et les luttes à coups de poing entre jeunes gens, mais il n'eut pris un caractère sérieux que vers les 11 heures, moment où ont été tirés les premiers coups de pistolet, et où la police provinciale eut pu disperser les émeutiers; deux hommes avaient été tués, et quatre grièvement blessés. Les tués sont Joseph Côté, et Joseph Ouellet, ce dernier ayant reçu une balle de revolver, l'un dans l'abdomen, l'autre dans la tête; ils sont morts dans la soirée. On dit que le meurtrier de Miville est connu et qu'il a disparu.

Voici les noms des blessés: Deschine, une balle dans le flanc; Moreau, coup de poignard dans l'épaule; Senesville, brûlure par la poudre; Pelletier, blessure dangereuse faite avec un couteau.

Pendant la mêlée, un coup de feu a été tiré sur le candidat du parti national, M. Pelletier. La balle a traversé son chapeau, à 1½ pouce au dessus de la tête. Il a de plus reçu un coup d'assommoir.

Le candidat rival, M. Hout, n'a guère été mieux traité. A un beau milieu de l'échauffourée, un rouge d'une taille gigantesque a couru sur lui en brandissant un assommoir. Le candidat conservateur était heureusement pour lui, entouré de nombreux gardes du corps, dont deux ont soutenu vaillamment l'attaque de l'hercule. Tout dégoûté et contraint à battre en retraite, dans une voiture, les gardes ont fait M. Hout. Après le rétablissement de l'ordre, il s'était retiré en son domicile, à St-Roch, oubliant de payer un bon nombre de hommes dont il avait besoin pour soutenir sa candidature. Ces hommes, naturellement assez mécontents, se sont rendus en corps chez M. Hout, lui ont réclamé leur paye, et sans doute ils ont menacé de briser les meubles. Le candidat conservateur, frémissant au bruit de sa vaisselle cassée, a pris deux revolvers dans chaque main et s'est précipité, paraît-il, Roland furieux, au milieu des iconoclastes. Ceux-ci, découragés par le spectacle non vaud d'un seul homme brandissant quatre revolvers, ont gagné la porte et, toujours entre deux patrouilles de police, se sont dispersés et enfuis.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* de Québec:

Encore du sang.....

Nous espérons, pourtant ne jamais revoir, à Québec, une nouvelle édition de la sanglante échauffourée électorale de l'an dernier; mais nous avons, apparemment, très bonne opinion du bon sens de la population de St-Roch.

Les détails de l'échauffourée de lundi dernier ne nous sont pas faits, tant s'en faut, pour détruire la pénible impression ressentie par notre rapport à dû produire sur nos lecteurs de la campagne. Pendant vingt minutes de bâton, la gaîtette, le couteau et jusqu'au pistolet ont joué pendant vingt minutes deux groupes de dans à trois cents personnes sont restées aux prises; et quand la bagarre a pu être arrêtée par la police provinciale, trois hommes gisaient à terre, dangereusement blessés par des balles de pistolet, et une vingtaine d'autres avaient la figure en compote.

Ce n'est pas seulement attristant: c'est désespérant et décourant. Désespérant, parce que, une fois de plus, la population est entrée dans cette voie, on ne peut dire quand, ni comment elle en sortira; décourant, parce qu'on a vu, en cette circonstance, des gens réputés honnêtes faire les compagnons d'armes des assommeurs de profession.

Nous ne commettrons pas l'injustice de rendre les candidats responsables de cette tragédie. Jusqu'à preuve du contraire, nous nous refusons à croire que M. Philéas Hout, ou M. Pantaléon Pelletier ait eu l'intention de provoquer une collision. Pour ce qui regarde M. Hout, nous savons que la veille de l'appel nominal il a conjuré ses partisans de rester paisibles.

S. E. le lieutenant gouverneur, pour prévenir, pendant l'enregistrement des suffrages, le retour des déplorables scènes de lundi a promis de mettre à la disposition de M. le shérif Allerton toutes les troupes dont il peut disposer et tout le corps de police. Nous applaudissons de tout cœur à cette mesure de prudence et nous espérons que sous la protection et nous pes et de la police les électeurs pourront librement aux polls et voter librement pour le candidat de leur choix.

Le nommé Miville qui a été blessé par une balle, à l'assemblée de Saint-Roch, n'est pas mort comme on l'avait rapporté. Il a pu faire sa déposition devant le juge Doucet, vers cinq heures lundi soir, et il a reçu les derniers sacrements. On dit que son état s'améliore.

Joseph Bérubé avait reçu une balle dans la jambe, mais on a pu l'extraire et il va mieux. Un autre blessé, Joseph Côté, qui a reçu une balle dans la tête, est dans une condition très-précaire, et on n'a pu encore extraire le projectile.

—Le prince de Lichtenstein a fait savoir au Landtag qu'il abandonnerait son château de Vaduz aux Sœurs de la doctrine chrétienne, expulsées d'Allemagne.

La ville de Vaduz est située entre la Tyrol et la Suisse; la principauté compte 8200 habitants. Elle fesait autrefois partie de la Confédération germanique, mais est indépendante depuis les événements de 1866.

Le Landtag de Lichtenstein a protesté énergiquement contre cette notification et a résolu de faire une loi contre les émigrés. Il a aussitôt élu une commission chargée de l'élaborer.

—Emprunté à la dernière chronique de Pierre Véron:

rette, elle n'en débâtaire contre Popée a autre chose à faire. Maintenant qu'on elle se coule. — qu'on la dédolgue.

Le Brouillon des Varia..... preuve fournite de cette commentant une médiable. Les faiseurs du genre n'ont chaut plus à quels sous à l'âne se vouer, sommant dans la plus épaisse des pleutudes. Quant à la musique d'Offenbach, elle est complètement aux radiles, de telle sorte que toutes ses premières cent maintenant l'air de rouvieu.

On se demande.

—Où diable a-t-il déjà entendu cela?

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

E. PLACIDE CARONGE.....Directeur
Samedi, 8 Mars 1873—MATINÉE à Midi,
LES CLOCHES DE CORNEVILLE.
Drame en 5 actes et 10 tableaux.
Samedi soir, à 8 heures—LES JOCRISSES DE L'AMOUR, vaudeville en 3 actes—UN INTERMÈDE LE PIANO DE BERTHE.
Comédie en 1 acte. 7 mars—2t

Théâtre des Variétés.

Positivement l'avant-dernière représentation, de la troupe d'Opéra-Bouffe de Paris, D'AIMÉE.

Ce soir, Vendredi, 7 Mars,
Bénéfice de Mlle ROLAND et de Mons JUTEAU
ORPHÉE AUX ENFERS,
Attendu dans le rôle d'Eurydice,
Boneth dans celui de Diana,
Mlle Aimée, Le Cerf, à 8 heures,
Mlle Aimée dans
Geneviève de Brabant, La Grande Duchesse.
PRIX—POUR L'OPÉRA, comme d'habitude.
Toutes les places sont à l'avance aux Magasins.

LUNDI, 10 mars 1873—Lawrence BARRETT dans THE MAN O'ARIRLIE. 7mars

Académie de Musique.

Propriétaire et Directeur..... D. BIDWELL
Trésorier..... J. KITTERDORF.
Edwin Brown, directeur de la Troupe de Comédie
M. KATIE PUTNAM
Soirées d'Adieux de
Katie Putnam.
Vendredi, 7 mars 1873.

Elle sera l'honneur de chanter pour la première fois une nouvelle chanson de Pomperra, écrite expressément pour elle par un des plus distingués de la Presse de la Nile-Orléans, dédiée au Département des Incendies de la Nile Orléans et dans laquelle il y a un couplet pour chaque Compagnie de la représentation se composera de la comédie:

THE UNEQUAL MATCH,
Et des spécialités de Katie:
THE LITTLE REBEL,
(☞ SAMEDI—A Midi—Le grand Drame de "OLD CURIOSITY SHOP."
Le soir—Le nouveau Drame écrit pour Miss Putnam, par Robert Jones, intitulé
CAPITOLA.
DIMANCHE—Soirée d'adieux—La jolie petite comédie de "HAPPY PAIR"—La nouvelle chanson des Pompiers, par Katie Putnam, et le drame de "LITTLE DETECTIVE."
Lundi, 10 mars—Les MINSTRELS de Cal. Wagner. 7 mars—1

Théâtre St-Charles.

Propriétaire..... BEN DE BAR
Bénéfice de Mlle CARLOTTA LECLERCQ,
Mme. ANNA DE BAR,
Mlle La Clercq jouera le rôle de "Peg Woffington.
Samedi—A Midi, Matinée—Mlle La Clercq
L'ouverture commence à 7 heures et demie.
7mars

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 49 de rue St-Charles,
EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, qui vient d'être publiée; elle s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port; le prix en est de 25 cents. S'adresser au Secrétaire du Musée d'Anatomie, No 49 de la rue St-Charles Nile Orléans. 7déc—1an

RAFFINERIE PELTON,

Aux Nos. 122 à 130 de la rue des Magasins.

SUCRES RAFFINÉS, de toutes les qualités, en boucaula et en barils.
MÉLASSE DE LA LOUISIANE, RECUITE en barils, de mi-barils et barillets.
GOLDEN SYRUP NONPAREIL DE LA LOUISIANE, en barils, demi barils et barillets.
A vendre en lots au gré des acheteurs.
Le Sirop Doré Nonpareil Louisiane du public le sirop dit GOLDEN SYRUP NONPAREIL DE LA LOUISIANE, fait avec soin de la Louisiane. Nous garantissons qu'il est parfaitement pur, sain et le meilleur sirop de table.
1 mars—1m

MADAME ALABAU,

91 CONTI ..... CONTI 91

Champion Costume Store of America.

Nous détachons d'une correspondance de Québec les détails suivants sur l'émeute qui a ensanglanté cette ville le lundi 24 courant. Ce jour avait été choisi pour la nomination des candidats de la division Est de Québec à un siège, devenu vacant par la démission de M. Rhéaume, dans l'assemblée de la province de Québec. Les deux concurrents étaient: M. Philéas Hout, notaire et directeur des postes à St-Roch, candidat du parti conservateur, et M. Pelletier, homme de loi et membre de la chambre des communes qui le portait de Kamouraska, candidat du parti national.

Les désordres ont commencé dès 9 heures du matin et les luttes à coups de poing entre jeunes gens, mais il n'eut pris un caractère sérieux que vers les 11 heures, moment où ont été tirés les premiers coups de pistolet, et où la police provinciale eut pu disperser les émeutiers; deux hommes avaient été tués, et quatre grièvement blessés. Les tués sont Joseph Côté et Joseph Ouellet, ce dernier ayant reçu une balle de revolver, l'un dans l'abdomen, l'autre dans la tête; ils sont morts dans la soirée. On dit que le meurtrier de Miville est connu et disparu.

Voici les noms des blessés: Deschine, une balle dans le flanc; Moreau, coup de poignard dans l'épaule; Senesville, brûlure par la poudre; Pelletier, blessure dangereuse faite avec un couteau.

Pendant la mêlée, un coup de feu a été tiré sur le candidat du parti national, M. Pelletier. La balle a traversé son chapeau, à 1½ pouce au dessus de la tête. Il a de plus reçu un coup d'assommoir.

Le candidat rival, M. Hout, n'a guère été mieux traité. A un beau milieu de l'échauffourée, un rouge d'une taille gigantesque a couru sur lui en brandissant un assommoir. Le candidat conservateur était, heureusement pour lui, entouré de nombreux gardes du corps, dont deux ont soutenu vaillamment l'attaque de l'hercule. Tout dégoûté et contraint à battre en retraite, dans une voiture, les gardes ont fait M. Hout. Après le rétablissement de l'ordre, il s'était retiré en son domicile, à St-Roch, oubliant de payer un bon nombre des hommes dont il avait besoin pour soutenir sa candidature. Ces hommes, naturellement assez mécontents, se sont r